

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

SOCIAL AFFAIRS,
SCIENCE AND
TECHNOLOGY

Chair:

The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Wednesday, December 13, 2017
Thursday, December 14, 2017

Issue No. 34

First and second meetings:

Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act
(Parliamentary Artist Laureate)

and

Consideration of a draft agenda (future business)

INCLUDING:
THE TWENTY-SECOND REPORT
OF THE COMMITTEE
(Bill S-234, An Act to amend the Parliament
of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate))

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES SOCIALES,
SCIENCES ET
TECHNOLOGIE

Président :

L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le mercredi 13 décembre 2017
Le jeudi 14 décembre 2017

Fascicule n° 34

Première et deuxième réunions :

Projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement
du Canada (artiste officiel du Parlement)

et

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

Y COMPRIS :
LE VINGT-DEUXIÈME RAPPORT
DU COMITÉ
(Projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement
du Canada (artiste officiel du Parlement))

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND
TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*
The Honourable Chantal Petitclerc, *Deputy Chair*
The Honourable Judith Seidman, *Deputy Chair*
and
The Honourable Senators:

Bernard	Mégie
* Day	Munson
(or Mercer)	Neufeld
Dean	Omidvar
Doyle	Raine
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Manning	(or Saint-Germain)

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Bovey (*December 14, 2017*).

The Honourable Senator Bovey replaced the Honourable Senator Dean (*December 14, 2017*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Poirier (*December 14, 2017*).

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Galvez (*December 8, 2017*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Cordy (*December 7, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.
Vice-présidente : L'honorable Chantal Petitclerc
Vice-présidente : L'honorable Judith Seidman
et
Les honorables sénateurs :

Bernard	Mégie
* Day	Munson
(ou Mercer)	Neufeld
Dean	Omidvar
Doyle	Raine
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Manning	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénatrice Bovey (*le 14 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Bovey a remplacé l'honorable sénateur Dean (*le 14 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 14 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénatrice Galvez (*le 8 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénatrice Cordy (*le 7 décembre 2017*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, June 8, 2017:

The order was called for resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., for the second reading of Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate).

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Bovey moved, seconded by the Honourable Senator Hartling, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 8 juin 2017 :

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Bovey propose, appuyée par l'honorable sénatrice Hartling, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, December 13, 2017
(77)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:16 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Dean, Eggleton, P.C., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine and Seidman (11).

In attendance: Barbara Reynolds, Procedural Clerk, Committees Directorate; Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 8, 2017, the committee began its examination of Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate).

WITNESSES:

As individuals:

The Honourable Senator Patricia Bovey, sponsor of the bill;

The Honourable Wilfred P. Moore, former senator.

Canada Council for the Arts:

Joanne Larocque-Poirier, Chief of Staff and Corporate Secretary.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Bovey, Mr. Moore and Ms. Larocque-Poirier each made a statement and answered questions.

At 4:27 p.m., the committee suspended.

At 4:28 p.m., the committee resumed.

The witnesses answered questions.

At 4:45 p.m., the committee suspended.

At 6:08 p.m., the committee resumed.

The witnesses answered questions.

At 6:39 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière intérimaire du comité,

Ferda Simpson

Acting Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 13 décembre 2017
(77)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Dean, Eggleton, C.P., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine et Seidman (11).

Également présents : Barbara Reynolds, greffière à la procédure, Direction des comités; Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 juin 2017, le comité entame son étude du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement).

TÉMOINS :

À titre personnel :

L'honorable sénatrice Patricia Bovey, marraine du projet de loi;

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur.

Conseil des arts du Canada :

Joanne Larocque-Poirier, directrice de cabinet et secrétaire du conseil.

Le président prend la parole.

L'honorable sénatrice Bovey, M. Moore et Mme Larocque-Poirier font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 16 h 27, la séance est suspendue.

À 16 h 28, la séance reprend.

Les témoins répondent aux questions.

À 16 h 45, la séance est suspendue.

À 18 h 8, la séance reprend.

Les témoins répondent aux questions.

À 18 h 39, la comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017
(78)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:31 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Bovey, Dean, Eggleton, P.C., Manning, Mégie, Munson, Neufeld, Omidvar, Petitclerc, Raine and Seidman (12).

In attendance: Ferda Simpson, Procedural Clerk, Committees Directorate; Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 8, 2017, the committee continued its examination of Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate).

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate).

It was agreed that the title stand postponed

The chair asked whether clause 1 shall carry.

The Honourable Senator Bovey moved:

That Bill S-234 be amended in clause 1,

(a) on page 1,

(i) by replacing line 7 with the following:

“Parliamentary Visual Artist Laureate, the holder of which is an”,

(ii) by replacing lines 11 to 18 with the following:

“liamentary Visual Artist Laureate from a list of three names, reflecting Canada’s diversity, submitted in confidence by a committee chaired by the Parliamentary Librarian, and also composed of the Director of the National Gallery of Canada, the Commissioner of Official Languages for Canada, the Chairperson of the Canada Council for the Arts and the President of the Royal Canadian Academy of Arts, or their designates.

(3) The Parliamentary Visual Artist Laureate holds office for a”, and

(iii) by replacing line 22 with the following:

“(4) The mandate of the Parliamentary Visual Artist Laureate is”; and

(b) on page 2, by replacing line 1 with the following:

“(5) In carrying out his or her mandate, the Parliamentary Visual Artist”.

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017
(78)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd’hui, à 10 h 30, dans la pièce 2 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Bovey, Dean, Eggleton, C.P., Manning, Mégie, Munson, Neufeld, Omidvar, Petitclerc, Raine et Seidman (12).

Également présentes : Ferda Simpson, greffière à la procédure, Direction des comités; Sonya Norris, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 juin 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement).

Il est convenu que le comité procède à l’étude article par article du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement).

Il est convenu de reporter l’étude du titre.

Le président demande si l’article 1 est adopté.

L’honorable sénatrice Bovey propose :

Que le projet de loi S-234 soit modifié à l’article 1,

a) page 1,

(i) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« 75-01 (1) Est créé le poste d’artiste visuel du Parle- »,

(ii) par substitution, aux lignes 12 à 19, de ce qui suit :

« visuel officiel du Parlement à partir d’une liste confidentielle de trois noms, reflétant la diversité du Canada, soumise par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire et composé par ailleurs du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des arts du Canada et du président de l’Académie royale des arts du Canada.

(3) L’artiste visuel officiel du Parlement occupe son poste à »,

(iii) par substitution, à la ligne 23, de ce qui suit :

« (4) L’artiste visuel officiel du Parlement a pour mandat de pro- »;

b) à la page 2, par substitution, à la ligne 1, de ce qui suit :

« (5) L’artiste visuel officiel du Parlement peut, dans le cadre de ».

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 1, as amended, carry.

It was agreed that clause 2 carry.

The chair asked whether the title shall carry.

The Honourable Senator Bovey moved:

That Bill S-234 be amended, on page 1, by replacing the long title with the following:

“An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Visual Artist Laureate)”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that the title, as amended, carry.

It was agreed that the bill carry

It was agreed that the chair report the bill, with amendments, to the Senate.

At 10:37 a.m., the committee suspended.

At 10:39 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera for consideration of a draft agenda (future business).

At 11:50 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 1 tel que modifié.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Le président demande si le titre est adopté.

L'honorable sénatrice Bovey propose :

Que le projet de loi S-234 soit modifié, à la page 1, par substitution, au titre intégral, de ce qui suit :

« Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement) ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter le titre tel que modifié.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi, tel que modifié, au Sénat.

À 10 h 37, la séance est suspendue.

À 10 h 39, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 11 h 50, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, December 14, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

TWENTY-SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate), has, in obedience to the order of reference of June 8, 2017, examined the said bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Long title, page 1*: Replace the long title with the following:

“An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Visual Artist Laureate)”.

2. *Clause 1, pages 1 and 2*:

(a) On page 1,

(i) replace line 7 with the following:

“Parliamentary Visual Artist Laureate, the holder of which is an”,

(ii) replace lines 11 to 18 with the following:

“liamentary Visual Artist Laureate from a list of three names, reflecting Canada’s diversity, submitted in confidence by a committee chaired by the Parliamentary Librarian, and also composed of the Director of the National Gallery of Canada, the Commissioner of Official Languages for Canada, the Chairperson of the Canada Council for the Arts and the President of the Royal Canadian Academy of Arts, or their designates.

(3) The Parliamentary Visual Artist Laureate holds office for a”, and

(iii) replace line 22 with the following:

“**(4)** The mandate of the Parliamentary Visual Artist Laureate is”; and

(b) On page 2, replace line 1 with the following:

“**(5)** In carrying out his or her mandate, the Parliamentary Visual Artist”.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l’honneur de présenter son

VINGT-DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement), a, conformément à l’ordre de renvoi du 8 juin 2017, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. *Titre intégral, page 1* : Remplacer la titre intégral par ce qui suit :

« Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement) ».

2. *Article 1, pages 1 et 2* :

a) À la page 1 :

(i) remplacer la ligne 7, de ce qui suit :

« **75.01 (1)** Est créé le poste d’artiste visuel officiel du Parle- »,

(ii) remplacer les lignes 12 à 19, de ce qui suit :

« visuel officiel du Parlement à partir d’une liste confidentielle de trois noms, reflétant la diversité du Canada, soumise par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire et composé par ailleurs du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des Arts du Canada et du président de l’Académie royale des arts du Canada, ou de leurs représentants.

(3) L’artiste visuel officiel du Parlement occupe son poste à »,

(iii) remplacer la ligne 23, de ce qui suit :

« **(4)** L’artiste visuel officiel du Parlement a pour mandat de pro- »;

b) À la page 2, remplacer la ligne 1, de ce qui suit :

« **(5)** L’artiste visuel officiel du Parlement peut, dans le cadre de ».

Respectueusement soumis,

Le président,

ART EGGLETON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 13, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate), and Bill C-311, An Act to amend the Holidays Act (Remembrance Day), met this day at 4:16 p.m. to give consideration to the bills.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Art Eggleton, senator from Toronto, and I would like the members of the committee who are here, more to come, to introduce themselves, starting on my left.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

The Chair: We're here to talk about two bills today in two segments. We anticipate we'll be interrupted for a vote in the Senate. We're waiting for those bells to start and some indication of when that vote will be held. Let's see how far we can get into those two components of our meeting.

The first component is Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate), the subject matter being a parliamentary artist laureate. This bill was originally sponsored by former Senator Willie Moore, who is with us today, and is currently sponsored by Senator Patricia Bovey, so we have two colleagues sitting opposite us at the table. I also welcome Joanne Larocque-Poirier, Chief of Staff and Corporate Secretary of the Canada Council for the Arts. We'll start with Senator Bovey, who is the current sponsor of the bill and then we'll hear from our other two witnesses as well.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement), et le projet de loi C-311, Loi modifiant la Loi instituant des jours de fête légale (jour du Souvenir), se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, afin de poursuivre l'étude de ces projets de loi.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Art Eggleton, un sénateur de Toronto, et je vais demander aux sénatrices ici présentes — d'autres viendront — de se présenter, en commençant à ma gauche.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, Québec.

Le président : Nous sommes ici pour parler de deux projets de loi, à raison d'un projet de loi par segment. Nous nous attendons à devoir interrompre nos délibérations afin de prendre part à un vote au Sénat. Nous allons attendre que la sonnerie retentisse et qu'on nous donne des précisions sur le moment où le vote aura lieu. Voyons jusqu'où nous pourrions aller dans notre examen des deux composantes de notre réunion.

La première composante est le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, qui vise à créer le poste d'artiste officiel du Parlement. À l'origine, le projet de loi était parrainé par l'ancien sénateur Willie Moore, qui est ici, aujourd'hui. C'est la sénatrice Patricia Bovey qui a pris la relève. Nous avons donc deux collègues qui sont assis de l'autre côté de la table. Je souhaite aussi la bienvenue à Joanne Larocque-Poirier, directrice de cabinet et secrétaire du conseil du Conseil des arts du Canada. Nous allons commencer par la sénatrice Bovey, la marraine actuelle du projet de loi, puis ce sera au tour de nos deux témoins.

Hon. Patricia Bovey, sponsor of the bill, as an individual:

Thank you, Mr. Chair, and thank you, colleagues and senators. It's a real thrill for me to be here today to talk about Bill S-234, the visual artist laureate bill. As you know, this bill was originally introduced by our former colleague the Honourable Willie Moore, in the same spirit as that of Parliament's Poet Laureate, and I have to say it was a real honour for me when he said, "I'm leaving; you take this over." You're all aware of my support for the truly significant role that artists play through every dimension of Canadian society, and you're not surprised that I support this bill wholeheartedly.

A visual artist laureate on the Hill will, I believe, bring to the Canadian public the perspective of Parliament, the importance of our democracy today and the issues and work of parliamentarians. The artist laureate will do that using the international language of visual arts in ways that will communicate to all, lifelong Canadians, indigenous peoples and non-indigenous peoples, immigrants and refugees regardless of their mother tongues.

The visual artist laureate would be a two-year creative posting, like the poet laureate, honouring a visual artist of national distinction. The position will serve as an arts ambassador and creator of art works related to Parliament Hill and the issues parliamentarians are discussing.

An honorarium and materials budget will be paid, and I hope that at the end of the term we would be able to present a solo exhibition of the work completed and/or circulate the work, at least digitally, to give it wide clearance.

Many states, some Canadian cities, including Toronto and Victoria, and some countries have visual artist laureates. For instance, the U.K.'s recent Children's Laureate, Chris Riddell, incorporated the power of the visual into his work, doing daily online illustrations. He said, "I want to show how much fun you can have drawing." I have personally witnessed the huge uptake of his work.

In Canada, while there has never been a parliamentary visual artist laureate, there are precedents. Indigenous artist Christi Belcourt, whose work is on the Hill, received the 2014 Ontario Arts Council Aboriginal Arts Award Laureate.

L'honorable Patricia Bovey, marraine du projet de loi, à titre personnel :

Merci, monsieur le président, et merci à vous, distingués collègues et sénateurs. Je suis absolument ravie d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi S-234, qui vise à créer le poste d'artiste visuel officiel du Parlement. Comme vous le savez, ce projet de loi a été présenté par notre ancien collègue, l'honorable Willie Moore, dans le même esprit que pour le poste de poète officiel du Parlement. J'avoue que ce fût un véritable honneur pour moi lorsque le sénateur Moore m'a dit : « Je m'en vais, et je veux que tu prennes la relève. » Vous êtes tous au courant de l'importance que j'accorde au rôle significatif que jouent les artistes dans tous les aspects de la société canadienne, et vous ne serez pas surpris de savoir que j'appuie ce projet de loi de tout mon cœur.

Je crois que la présence d'un artiste visuel officiel sur la Colline permettra de faire connaître au public canadien le point de vue du Parlement, l'importance de cette démocratie qui est la nôtre ainsi que les enjeux et les travaux qui occupent les parlementaires. Pour ce faire, l'artiste qui occupera ce poste utilisera la langue universelle des arts visuels de façon à rejoindre tout le monde, les Canadiens de naissance, les peuples autochtones, les peuples non autochtones, les immigrants et les réfugiés, quelle que soit leur langue maternelle.

Le mandat de l'artiste visuel officiel du Parlement serait d'une durée de deux ans, comme pour le poète officiel, et le choix du titulaire serait une façon d'honorer un artiste visuel de notoriété nationale. L'artiste officiel sera un ambassadeur des arts et il devra créer des œuvres axées sur la Colline du Parlement et sur les enjeux dont les parlementaires débattent.

Le titulaire du poste recevra des honoraires et disposera d'un budget pour son matériel, et j'espère qu'il sera possible d'organiser une exposition solo à la fin de son mandat afin de présenter les œuvres qu'il aura réalisées dans l'intervalle ou qu'il sera possible de faire circuler ces œuvres — au moins, de façon numérique — pour qu'elles soient vues par le plus grand nombre.

Certains États, certaines villes canadiennes, dont Toronto et Victoria, et certains pays ont des artistes visuels officiels. Par exemple, l'actuel lauréat du prix Children's Laureate, M. Chris Riddell, a intégré la puissance du visuel dans son travail, créant des illustrations en ligne sur une base quotidienne. Il a dit : « Je veux montrer tout le plaisir que l'on peut avoir à dessiner. » J'ai vu de mes propres yeux à quel point les gens s'identifient à son travail.

Au Canada, bien qu'il n'y ait jamais eu d'artiste visuel officiel du Parlement proprement dit, il y a eu des précédents. L'artiste autochtone Christi Belcourt, qui a des œuvres sur la Colline, a reçu, en 2014, le Prix du Conseil des arts de l'Ontario pour les arts autochtones.

Last year, Geoffrey James, an internationally highly esteemed Canadian artist became the City of Toronto's first photography laureate. As the city's ambassador for the visual and photographic arts, he is to champion, promote and attract people to photography and the visual arts, attend public events, engage in discussions of contemporary issues and create a unique legacy project.

That would essentially be the same for Parliament's visual artist laureate, working in any visual discipline or medium, painting, printmaking, sculpture, drawing, video, film, installation, textile, photography, and the list goes on.

Bill S-234 amends the Poet Laureate Act. The appointment would be made through a competitive process. Created as an officer of the Library of Parliament, like the Parliamentary Budget Officer and all other parliamentary officers, the selection would be made by the Speakers from a list of three names provided by a committee chaired by the parliamentary librarian. That committee, in my view, should be comprised of Canada's Commissioner of Official Languages, the CEO of the Canada Council for the Arts, the CEO of the National Gallery of Canada and the Chair of the Royal Canadian Academy of Arts.

Serving the Speakers, the visual artist laureate would produce artistic creations or cause them to be produced and promote the arts in Canada through Parliament. On request, they would produce work for the use of Parliament or for ceremonies of state. They could also sponsor artistic events, give advice on Parliament's collection of art and undertake related duties at the request of either Speaker.

The benefits would be real, portraying and communicating the work of Parliament and national issues to Canadians in a universal language that is widely recognized as the lever of social and cultural change. Artists' work mirrors society. Artists reflect on multiple issues, just as we do in the Senate. They challenge, nudge, question and present social issues, often bringing issues to the fore long before society recognizes them. Thus, a visual artist laureate will assist the Senate in greater understanding of various societal aspects.

The visual arts are a language our children and youth understand. I contend that by presenting what happens in the two chambers of Parliament in visual form, the engagement of youth

L'année dernière, Geoffrey James, un artiste canadien de grande renommée internationale, est devenu le premier photographe officiel de la ville de Toronto. En tant qu'ambassadeur de la ville pour les arts visuels et la photographie, il est tenu de promouvoir et de faire connaître la photographie et les arts visuels, et d'amener les gens à s'y intéresser. Il doit également assister à des activités publiques, participer à des discussions sur des enjeux contemporains et créer un projet commémoratif original.

Ce serait à peu près la même formule pour l'artiste visuel officiel du Parlement. Sa prestation se ferait dans n'importe quelle discipline des arts visuels ou avec n'importe quel médium. On peut ici penser à la peinture, à la gravure, à la sculpture, au dessin, à la vidéo, au film, à des installations, au travail du tissu, à la photographie, et cetera.

Le projet de loi S-234 modifie la loi sur le poète officiel. La nomination se fera par l'intermédiaire d'un processus concurrentiel. À l'instar du directeur parlementaire du budget et de tous les autres hauts fonctionnaires du Parlement, l'artiste officiel sera un haut fonctionnaire de la Bibliothèque du Parlement. Ce sont les Présidents des deux chambres qui choisiront le titulaire à partir d'une liste de trois noms que leur fournira un comité piloté par le bibliothécaire parlementaire. Selon moi, ce comité devrait être constitué du commissaire aux langues officielles du Canada, du directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, du directeur du Musée des beaux-arts du Canada et du président de l'Académie royale des arts du Canada.

Étant au service des Présidents, l'artiste visuel officiel créera des œuvres artistiques et fera la promotion des arts au Canada par l'intermédiaire du Parlement. Il produira sur demande des œuvres qui seront utilisées au Parlement et lors de cérémonies d'État. Il pourrait aussi être appelé à parrainer des événements artistiques, à donner des conseils au sujet de la collection d'œuvres d'art du Parlement et s'acquitter de tâches connexes à la demande de l'un des deux Présidents.

Les avantages de ce poste seront bien réels puisqu'il permettra de représenter et de faire connaître auprès des Canadiens le travail du Parlement ainsi que certains enjeux d'importance nationale, et ce, dans un langage vastement reconnu comme étant un vecteur de changements sociaux et culturels. Le travail de l'artiste est un reflet de la société. Les artistes réfléchissent à une multitude de questions, précisément comme nous le faisons au Sénat. Ils mettent en doute, soutiennent, contestent et présentent des enjeux sociaux. Il n'est pas rare de les voir mettre des enjeux à l'avant-plan bien avant que la société ne les ait discernés. Par conséquent, l'artiste visuel officiel aidera le Sénat à mieux comprendre divers aspects de nos sociétés.

Les arts visuels sont un langage que nos enfants et nos jeunes comprennent. Je soutiens que le fait de représenter visuellement ce qui se passe à la Chambre des communes et au Sénat aura un

will increase, so too will their understanding of civil society and our democratic and bicameral system. I am convinced this role will help bridge the current knowledge gap.

I also believe the work of a visual artist laureate will be inspiring to all, opening new doors for many, including new Canadians and citizens of all regions of our country.

Creating this position will demonstrate Parliament's leadership in underlining the importance of the arts and the significant contributions they make to Canada's overall economy. We as parliamentarians obviously have a strong societal responsibility, so too do artists.

I therefore look forward to bringing Parliament and artists together in a concrete meaningful way through the visual artist laureate. As Poet Laureate George Elliott Clarke wrote me:

The more we value literacy in the arts and culture, the more we invest in greater comfort and convenience, opportunity and enlightenment, and a society that has no throwaway persons, but only a citizenry considered priceless and invaluable, for all are capable of dream.

In conclusion, I think passing this bill for a parliamentary visual artist laureate would be a truly fitting and wonderful celebration at the end of our one hundred and fiftieth anniversary year. Let Canada's artists be an active part of the debates and discussions on Parliament Hill for, and of, Canadians. Thank you.

The Chair: Thank you very much, and now a retired former colleague, but I still call him Senator Moore, and he's looking in good shape for a retired senator.

Hon. Wilfred P. Moore, former senator, as an individual: Thank you, Mr. Chairman. Colleagues, it's an honour and pleasure to be among you again and to speak to this bill in support of it and in collaboration with Senator Bovey and her work. You have my comments. I think the clerk has distributed them.

In April 2016, the government of Canada announced a review of Canada's cultural policies. At that time, it was reported that cultural industries account for more than \$47.7 billion — that's 3 per cent of our GDP — and more than 600,000 jobs. That sector includes all manner of Canadian creativity, such as film making and painting, amongst others that have been listed by Senator Bovey.

effet stimulant sur l'engagement des jeunes et que cela leur permettra de mieux comprendre en quoi consiste la société civile, la démocratie et notre système à deux chambres. Je suis convaincue que cette fonction aidera à pallier le manque de connaissances actuel.

Je crois également que le travail de l'artiste visuel officiel sera une source d'inspiration pour tous et qu'il donnera des perspectives nouvelles à beaucoup de gens, dont de nouveaux Canadiens et de nouveaux citoyens de toutes les régions du pays.

La création de ce poste montrera le leadership du Parlement pour ce qui est de souligner l'importance des arts et les importantes contributions que les artistes apportent à l'économie du Canada en général. Bien sûr, les parlementaires que nous sommes ont une grande responsabilité envers la société, et c'est la même chose pour les artistes.

J'ai donc bien hâte de voir le Parlement et les artistes se rejoindre de façon concrète et significative par le biais de ce poste d'artiste visuel officiel. Comme le poète George Elliott Clarke me l'a écrit :

Plus nous accordons d'importance à la littérature en matière d'art et de culture, plus nous misons sur le confort et la commodité, sur les occasions favorables et l'avancement, et sur une société qui n'a plus de personnes jetables, mais seulement une population considérée comme sans prix et inestimable, puisque chacun peut y rêver.

Pour terminer, je crois que le fait d'adopter ce projet de loi pour la création d'un poste d'artiste visuel officiel du Parlement serait une façon formidable et tout à fait appropriée de célébrer la fin du 150^e anniversaire de notre pays. Permettons aux artistes de prendre une part active aux débats et aux discussions qui se tiennent sur la Colline du Parlement à l'intention et au sujet des Canadiens. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant entendre un ancien collègue qui a pris sa retraite, mais que je continue d'appeler « sénateur Moore ». Il a l'air bien en forme pour un sénateur à la retraite.

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur, à titre personnel : Merci, monsieur le président. Distingués collègues, c'est un honneur et une joie d'être de nouveau parmi vous et de pouvoir vous parler de ce projet de loi que je soutiens et auquel je collabore avec la sénatrice Bovey. Je crois que mes observations vous ont été distribuées par la greffière du comité.

En avril 2016, le gouvernement a annoncé qu'il allait revoir les politiques culturelles du Canada. À cette époque, on avait calculé que les industries culturelles contribuaient à l'économie à hauteur de 47,7 milliards de dollars — ce qui représente 3 p. 100 de notre PIB — et qu'elles fournissaient plus de 600 000 emplois. Ce secteur regroupe toutes les manifestations de la créativité canadienne, telles que la production filmique et la

At the heart of most of these disciplines is an image, whether a painting, a sculpture, a simple dish or a garment — an image designed and made by creative artists and visual artists.

I expect that most people do not reflect on the resources and work needed and expended by an artist in the creation of works of art that engage our visual sense. That creative process typically involves a studio space rented or purchased, materials, living accommodation, hours of work, including research, preliminary rendering of sketches, studies in paint, for example, and a final work of art. And then, hopefully, once viewed, usually in a gallery, which may charge a commission of 50 per cent of the sale price, the work will be purchased and the artist will net some revenue for his or her creation.

Friends, our visual artists are the ultimate risk takers. They practise their chosen art form on the absolute speculation that somebody will take a fancy to their creations and make a purchase. Of course, a work done on commission is the exception.

These artists create a lasting bond between people. They create a sense of community and encourage a strong sense of engagement rooted in the place where she or he lives and works. One of my favourite statements in recognition of the role and value of artists in our communities was made by the late John F. Kennedy, President of the United States, when he said:

The life of the arts, far from being an interruption, a distraction, in the life of a nation, is very close to the centre of a nation's purpose, and is a test of the quality of a nation's civilization.

I urge committee members to meet that test of the quality of Canada's civility and bestow the proposed recognition upon our visual artists. As you know, we have the position of Canada's Poet Laureate, which gives deserved recognition to that literary art form. I believe that Canada should give similar recognition to our visual artists, and I, therefore, humbly ask that you support this bill.

I dedicate this submission to my friend Joseph Purcell, late of Lunenburg, Nova Scotia, one of Canada's leading marine painters, a visual artist who departed this life on November 11 last.

Thank you for your time and consideration.

peinture, pour ne nommer que celles-là parmi celles que la sénatrice Bovey a énumérées.

Que ce soit la peinture, la sculpture, un simple plat ouvragé ou une étoffe, au cœur de la plupart de ces disciplines, il y a l'image, une image conçue et réalisée par des artistes créatifs et des artistes en arts visuels.

Je crois que la plupart des gens ne pensent pas aux ressources et au travail que les artistes consacrent à la création de ces œuvres qui interpellent notre soif du visuel. Ce processus créatif nécessite habituellement un studio loué ou acheté, des matériaux, un logement, des heures de travail — y compris pour la recherche —, la réalisation d'esquisses, l'étude de la peinture, par exemple, et la réalisation d'une œuvre définitive. Ensuite, dans le meilleur des cas, l'œuvre sera présentée — habituellement dans une galerie qui retiendra une commission correspondant à 50 p. 100 du prix de vente — et vendue, ce qui permettra à l'artiste de gagner un certain revenu pour ce qu'il a créé.

Mes amis, nos artistes en arts visuels sont des preneurs de risque par excellence. Ils exercent leur pratique dans la perspective absolument spéculative que quelqu'un trouve leur travail de son goût et leur achète quelque chose. Bien entendu, les œuvres exécutées sur commande sont l'exception.

Ces artistes créent des liens tenaces entre les gens. Ils créent un sens d'appartenance à la collectivité et suscitent un sentiment robuste d'engagement là où ils vivent et travaillent. L'une de mes citations préférées reconnaissant le rôle et la valeur des artistes dans nos collectivités appartient à feu John F. Kennedy, le président des États-Unis, qui disait :

La vie des arts, loin d'être une interruption ou une distraction dans la vie d'une nation, est près du cœur de ce qui constitue cette nation et un test de la qualité de sa civilisation.

Je prie instamment les membres du comité de mettre à l'épreuve la qualité de la société canadienne et d'accorder la reconnaissance proposée à nos artistes en arts visuels. Comme vous le savez, nous avons le poste de poète officiel du Canada, qui donne une reconnaissance méritée à cette forme d'art littéraire qu'est la poésie. Je suis d'avis que le Canada devrait accorder une reconnaissance similaire à nos artistes en arts visuels, et c'est pourquoi je vous demande humblement d'appuyer ce projet de loi.

Je dédie cette présentation à mon ami Joseph Purcell, de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse. Joseph était l'un des plus grands peintres de l'environnement marin au Canada. Il nous a quittés le 11 novembre dernier.

Merci du temps et de l'attention que vous m'avez accordés.

[Translation]

Joanne Larocque-Poirier, Chief of Staff and Corporate Secretary, Canada Council for the Arts: I'd like to begin by thanking the committee for the opportunity to be here today to discuss Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate), and the potential role the Canada Council for the Arts could play in supporting the position.

[English]

The Canada Council for the Arts has had a very long history of excellence in supporting the work of artists and arts organizations in all art forms and from every region of the country. It is an arm's-length Crown corporation created in 1957. Its mandate is to "foster and promote the study and enjoyment of, and the production of works in, the arts."

The council pursues its mandate through a range of activities. It champions and invests in artistic excellence through grants, prizes, services, and payments to professional Canadian artists and arts organizations. The council also conducts research in the arts and communicates their impact.

The council's current work is informed by four major commitments in the areas of indigenous arts, digital technology, international profile and increased support to artists and arts organizations. These priorities are set out in its strategic plan for 2016-21 and will be delivered, in large part, through a new streamlined funding model that was launched in April 2017.

[Translation]

The council was thrilled to learn about the proposal to establish a Parliamentary Artist Laureate. The proposed mandate of the artist laureate complements the mandate of the council. As Canada Council for the Arts Director and CEO Simon Brault has said, "Artistic creation is often an expression of the values of our country, including free expression, cultural democracy, and other issues that concern Canadians and our global society." That is because the arts are the voice of the people.

The Parliamentary Artist Laureate presents a wonderful opportunity to reaffirm the important role that artists play in Canada by promoting a society that is based on principles of openness, inclusion, creativity and diversity.

[Français]

Joanne Larocque-Poirier, directrice de cabinet et secrétaire du conseil, Conseil des arts du Canada : J'aimerais remercier le comité de m'avoir donné l'occasion d'être ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement), ainsi que du rôle que pourrait jouer le Conseil des arts du Canada à l'égard de ce poste.

[Traduction]

Le Conseil des arts du Canada a une très longue tradition d'excellence pour ce qui est d'appuyer le travail des artistes et des organismes artistiques dans toutes les formes d'art et dans toutes les régions du pays. Le conseil est une société d'État indépendante qui a été créée en 1957. Son mandat est de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art ».

Le conseil exécute son mandat grâce à diverses activités. Il investit dans l'excellence artistique et en fait la promotion par l'intermédiaire des bourses, des prix, des services et des paiements qu'il met à la disposition des artistes et des organismes artistiques canadiens. Le conseil fait aussi de la recherche en art et il rend compte de l'influence que les arts peuvent avoir dans le monde réel.

Le travail actuel du conseil s'articule autour de quatre grands engagements, nommément les arts autochtones, la technologie numérique, le profil international et l'accroissement du soutien aux artistes et aux organismes. Ces priorités sont énoncées dans son plan stratégique pour 2016-2021 et seront mises en œuvre, en grande partie, dans le cadre du nouveau modèle de financement simplifié qui a été lancé en avril 2017.

[Français]

Le conseil est ravi d'apprendre qu'une proposition vise la création d'un poste d'artiste officiel du Parlement. Le mandat proposé par l'artiste officiel poursuit la mission du Conseil des arts du Canada. Comme l'a déclaré Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, la création artistique fait écho aux valeurs de notre pays, notamment la liberté d'expression, la démocratie culturelle et les différents enjeux qui préoccupent les Canadiennes et les Canadiens ainsi que les citoyens à l'échelle mondiale. Les arts sont, en effet, la voix du peuple.

La création du poste d'artiste officiel du Parlement constitue une merveilleuse occasion de réaffirmer le rôle important que jouent les artistes au Canada en faisant la promotion d'une société fondée sur les principes d'ouverture, d'inclusion, de créativité et de diversité.

The council also welcomes the opportunity to play a role in the selection process of the Parliamentary Artist Laureate. The council is well positioned to contribute to this process. As part of its regular activities, the council awards a broad range of prestigious prizes each year to more than 200 Canadian artists and scholars in recognition of their quest for innovation and excellence. This includes the administration of the Governor General's Awards in Visual and Media Arts. These prizes, like the artist laureate position proposed by Bill S-234, celebrate the tremendous contributions of Canada's pre-eminent visual and media artists; they also further the Canadian public's engagement with artists' work, which offers new perspectives on the world and the issues that are important to us.

[English]

As you are aware, the council presently plays a role in the selection process for the Parliamentary Poet Laureate. We have been pleased to participate in this process, and we are proud of the role that past laureates have played in promoting the importance of literature, culture and language in Canadian society. The council is in agreement with the proposed amendments put forth by the Honourable Patricia Bovey for the selection process of the parliamentary artist laureate. The council believe that the committee should include the participation of the council's CEO rather than of its chair. In recent years, the chair of the council has designated this responsibility to the CEO for the Parliamentary Poet Laureate selection. This is in recognition of the CEO's extensive knowledge and expertise in the arts sector.

In closing, the council commends this initiative that will further the presence of the arts in the lives of Canadians. The council looks forward to the artist laureate position coming to fruition and to playing a critical role in the selection process. I thank you for your time, and I welcome any questions you might have.

The Chair: Thank you very much. Now, this may be limited in time, but we will start to get into questions. When the bells start, the official opposition has a caucus. Normally, I would say that, if it's an hour bell, we'd meet for half an hour, as long as we get out of here within 20 minutes before, but if one of the groups is going to leave, maybe we should stop when the bells ring. Hopefully, the three of you can come back, or stay around, as the case may be, so that we can finish this up. Anyway, I will stop talking, and let's get on to questions very quickly here. Two questions per person, as usual.

Le conseil se réjouit également de la possibilité de jouer un rôle dans le processus de sélection de l'artiste officiel du Parlement. Le conseil est bien placé pour ce faire. Dans le cadre de ses activités habituelles, le conseil remet chaque année un large éventail de prix prestigieux à plus de 200 artistes et chercheurs pour saluer leur quête d'innovation et d'excellence. Cela comprend l'administration des prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. Ces prix, à l'instar du poste d'artiste officiel du Parlement proposé dans le projet de loi S-234, soulignent les formidables contributions des artistes en arts visuels et en arts médiatiques reconnus du Canada. Ils augmentent également l'intérêt du public pour le travail d'artistes qui présente de nouvelles perspectives sur le monde et les enjeux qui nous tiennent à cœur.

[Traduction]

Comme vous le savez, le conseil joue un rôle dans le processus de sélection du poète officiel du Parlement. Nous sommes heureux de participer à ce processus et nous sommes fiers du rôle joué par les anciens poètes officiels dans la promotion de l'importance de la littérature, de la culture et des langues dans la société canadienne. Le conseil est d'accord avec les amendements proposés au projet de loi par l'honorable Patricia Bovey en ce qui concerne le processus de sélection de l'artiste officiel du Parlement. Le conseil estime toutefois que le comité devrait miser sur le chef de la direction du conseil plutôt que sur son président. Ces dernières années, le président du conseil d'administration du conseil a délégué la responsabilité de la sélection du poète officiel au chef de la direction. Ceci est une façon de reconnaître les vastes connaissances et l'expertise du chef de la direction dans le domaine des arts.

En conclusion, le conseil salue cette initiative qui renforcera le rôle des arts dans la vie des Canadiens. Le conseil se réjouit de la création du poste d'artiste officiel du Parlement et de la possibilité de jouer un rôle important dans le processus de sélection. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je serai ravie de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Il se peut que cela soit un peu serré dans le temps, mais nous allons passer à la période de questions. Lorsque la sonnerie d'appel retentit, cela signifie que l'opposition officielle tient un caucus. En principe, je dirais que si la sonnerie retentit pendant une heure, nous pouvons poursuivre nos travaux pendant une demi-heure. Pourvu que nous soyons sortis d'ici au moins 20 minutes d'avance. Cependant, si l'un des groupes part, nous devrions peut-être arrêter lorsque la sonnerie retentira. J'ose espérer que nos trois témoins pourront revenir une autre fois, ou rester aux alentours, car, selon ce qui arrivera, il se peut que nous puissions en finir avec le sujet qui nous occupe. Quoi qu'il en soit, je vais arrêter de parler et nous allons très rapidement passer aux questions. Comme d'habitude, chaque intervenant a droit à deux questions.

[*Translation*]

Senator Petitelerc: Thank you for your presentations. My first question is for you, Senator Bovey. Feel free to answer in the language of your choice.

I noted, perhaps as others did, that you referred to a “parliamentary visual artist laureate,” whereas the term used initially was “parliamentary artist laureate.” I would like you to elaborate on that clarification, and your reason for including the adjective “visual.” Was the decision to add that clarification made with the Parliamentary Poet Laureate in mind, or was that always something you envisioned?

[*English*]

Senator Bovey: I felt, rather than just an arts laureate, because the word “arts” can be theatre, dance and film. It is a broad catchword. We have poet laureate, which is an element of the literary arts, so it was my feeling that, all the way along, this was meant to be a visual arts laureate so we should specify virtual arts so that we are not creating a confusion, but, within that, specify that any of the media in which a visual artist works — and that may change as time goes on — should be eligible.

[*Translation*]

Senator Petitelerc: I would like to know how you envision this position being put into practice. Do you see it as being similar to the position of Parliamentary Poet Laureate, in terms of organization, compensation, public commitments and so forth? Do you see the position as distinct and independent from that of the poet laureate? Conversely, do you see the two as working in continuity, or, at least, in harmony with one another?

[*English*]

Senator Bovey: I consider it to be a similar practice, senator. The visual artist laureate won’t be on the Hill all the time, and the poet laureate isn’t on the Hill all the time. They will be back and forth. My thought is that probably most of their work will be done in their studio unless they are sketching on site, observing, interviewing, discussing what their work will be. I don’t know. I hope the successive visual artists laureate would be diverse and stretching and rewarding. Yes, I would expect the person to have an office, have a base here, but I wouldn’t expect them to work like the poet laureate.

[*Français*]

La sénatrice Petitelerc : Je vous remercie de vos présentations. J’aurais une première question pour vous, sénatrice Bovey. Soyez à l’aise de répondre dans la langue de votre choix.

En fait, j’ai noté, comme plusieurs peut-être, votre utilisation de l’expression « artiste visuel officiel du Parlement », alors que dans les premiers discours, on parlait d’« artiste officiel du Parlement ». Donc, je voulais que vous nous parliez de cette précision d’inclure l’adjectif « visuel » à l’expression. Est-ce qu’on a choisi d’apporter cette précision un peu en parallèle avec le poète officiel du Parlement ou est-ce que cela a toujours été dans votre optique?

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : J’ai cru qu’il serait utile d’apporter cette précision, puisque les arts englobent tellement d’autres choses, comme le théâtre et le cinéma. C’est un mot valise qui a un sens très large. Nous avons un poète officiel, et la poésie est une discipline des arts littéraires. Or, tout au long de cet exercice, j’ai cru que le poste proposé devait être celui d’artiste visuel officiel et qu’il était par conséquent important de préciser qu’il s’agissait bien d’art visuel. C’est aussi une façon d’éviter la confusion. Or, à l’intérieur de cette désignation, il conviendra de préciser que tous les médiums propres aux arts visuels sont admissibles, une liste qui risque de se transformer avec le temps.

[*Français*]

La sénatrice Petitelerc : J’aimerais savoir comment vous concevez la mise en pratique de ce poste. Selon vous, ce poste sera-t-il semblable à celui de poète officiel du Parlement en ce qui concerne l’organisation, la rémunération, les engagements publics, et cetera? Est-ce que vous voyez cela comme quelque chose de séparé et d’autonome ou comme une continuité, au moins en harmonie?

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : Madame la sénatrice, il s’agit selon moi de pratiques similaires. L’artiste visuel officiel ne sera pas sur la Colline en permanence, comme le poète officiel n’est pas sur la Colline en permanence. Ils seront là de façon intermittente. J’ai l’impression que le gros du travail de l’artiste visuel officiel se fera dans son studio; il sera sur place pour faire des croquis, observer, poser des questions, parler de ce qu’il a l’intention de faire comme travail, et cetera. Je ne le sais pas. J’espère que les artistes visuels officiels qui se succéderont seront différents les uns des autres, que leurs points de vue seront vastes et que leur présence sera gratifiante. Oui, je m’attends à ce que cette personne ait un bureau, qu’elle ait une base physique au Parlement, mais je ne m’attends pas à ce qu’elle travaille de la même façon que le poète officiel.

Senator Petitclerc: Thank you.

The Chair: Could I clarify a couple of quick things? In your remarks, you referred to an honorarium, so you don't see this as a full-time position.

Senator Bovey: No. Nor, Mr. Chair, is the poet laureate a full-time position.

The Chair: I thought you said that it excluded photography, but I understand in the definition that arts is drawing, painting, sculpture, print making, design, crafts, photography and filmmaking.

Senator Bovey: It includes that and textile. Geoffrey James — I guess Toronto called him the photo laureate — is there as a visual artist laureate.

Senator Seidman: Thank you very much, Senator Bovey, and welcome back, Senator Moore. Ms. Larocque-Poirier, I appreciated your presentation as well.

My question is similar to Senator Petitclerc's because I am confused, as the legislation says parliamentary artist laureate, and Senator Bovey, you clearly referred to a visual artist laureate bill in your presentation.

Senator Bovey: When you go to clause-by-clause consideration, we've amended it to make sure the bill says "visual artist laureate." I don't know whether the amendments have been passed out.

Senator Seidman: Yes, they have, but of course we're discussing the bill at the moment, not an amended bill, so I'm trying to understand. In fact, your plan is to have an amendment tomorrow when we do a clause-by-clause consideration to change it to "visual artist laureate bill." Is that correct?

Senator Bovey: Yes.

Senator Seidman: And then Senator Moore, I'm going to ask you, since this was your bill originally and you turned over the chalice to Senator Bovey, so to speak, how you feel about it.

Mr. Moore: I think it's more accurate. It's interesting that, in my remarks, I consistently referred to it as a visual artist, and I want you to know that I did that totally unaware of what Senator Bovey was doing. It's just my sense and my involvement in the arts, and I want to be clear that it's the visual arts we're talking about here. I completely agree with the proposed amendment that may come forward tomorrow before the committee.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

Le président : Pourriez-vous clarifier deux petites choses, rapidement? Dans votre exposé, vous avez parlé d'honoraires. Cela signifie-t-il que vous ne voyez pas ce poste comme un poste à plein temps?

La sénatrice Bovey : Oui. Comme le poste de poète officiel n'est pas un poste à plein temps, monsieur le président.

Le président : Je croyais vous avoir entendu dire que cela excluait la photographie, mais je crois comprendre que la définition de « arts » s'entend du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la gravure de reproduction, du design, de l'artisanat, de la photographie et du cinéma.

La sénatrice Bovey : Cela inclut la photographie et le textile. Geoffrey James — je présume que Toronto lui donne le titre de photographe officiel — est un artiste visuel officiel.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup, sénatrice Bovey, et bon retour, sénateur Moore. Madame Larocque-Poirier, je vous remercie également de votre exposé.

Ma question va dans le même sens que celle de la sénatrice Petitclerc, parce que je suis perdue. Dans le projet de loi, il est question d'un artiste officiel du Parlement. Sénatrice Bovey, vous avez clairement fait allusion à un projet de loi ayant trait à un artiste visuel officiel du Parlement dans votre exposé.

La sénatrice Bovey : Lorsque vous serez rendus à l'étude article par article, vous verrez que nous avons un projet d'amendement pour nous assurer qu'il est question d'un « artiste visuel officiel » dans le projet de loi. Je ne sais pas si vous avez reçu les amendements.

La sénatrice Seidman : Oui. Nous les avons, mais nous discutons évidemment pour l'instant du projet de loi et non d'un projet de loi modifié. J'essaie donc de comprendre. Votre plan est en fait de proposer un amendement demain lors de l'étude article par article pour qu'il soit question d'un artiste visuel officiel dans le projet de loi. Est-ce exact?

La sénatrice Bovey : Oui.

La sénatrice Seidman : Ensuite, sénateur Moore, étant donné que c'était au départ votre projet de loi et que vous avez passé le flambeau à la sénatrice Bovey, qu'en pensez-vous?

M. Moore : Je crois que c'est plus précis. Je trouve intéressant d'avoir fait sans cesse allusion dans mon exposé à un artiste visuel, et je tiens à vous dire que je n'étais pas du tout au courant de ce qu'avait prévu la sénatrice Bovey. C'est seulement mon impression et mon engagement dans les arts, et je tiens à dire clairement que nous parlons ici des arts visuels. Je suis tout à fait d'accord avec le projet d'amendement qui sera peut-être proposé demain au comité.

The Chair: Colleagues, you can see from the white lights flashing that the countdown has started towards a vote in one hour. The vote will be at 5:43. We have enough time to get over there, but considering the fact that the official opposition has to leave — you're encouraging us to continue to ask questions. I have lots more people with questions. Are you able to come back after the vote? This would be 5:43, so we could get back around six or shortly thereafter. The problem is that they are leaving because they have a caucus. Normally if a particular group, in this case, the official opposition of the Senate, is not present for the discussion, then we normally adjourn at that point.

Senator Omidvar: Even if one of you stays?

The Chair: All three of them are leaving. If we don't have a whole group here, the official opposition, then I'm going to adjourn the meeting. I will suspend the meeting and we'll come back after the vote, at approximately 6 o'clock.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: We resume our session on Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate). We can see from some of the amendments that the word "visual" is being suggested as an addition.

Before the vote in the Senate, we were asking questions of our witnesses, and we will continue doing exactly that.

[Translation]

Senator Mégie: When I saw the term "visual artist," I looked up everything that the arts umbrella covers. Does the work of a "visual artist" include literature and performing arts?

[English]

Senator Bovey: The reason we put "visual artist" in is because it is the visual arts. The poet laureate is in place, so this is specific to those artists who work in the visual media.

[Translation]

Senator Mégie: Does it include literature?

Senator Bovey: The position created by the bill does not include literature or music. It covers only the visual arts, painting, sculpture, film and photography.

Le président : Chers collègues, comme vous pouvez le voir, les lumières blanches clignotent, ce qui veut dire que le compte à rebours a commencé en prévision de la tenue d'un vote dans une heure. Le vote se tiendra à 17 h 43. Nous avons suffisamment de temps pour nous y rendre. Cependant, étant donné que les membres de l'opposition officielle doivent partir... Vous nous encouragez à continuer de poser des questions. Il y a encore beaucoup de gens qui ont des questions. Pouvez-vous revenir après le vote? Le vote se tiendra à 17 h 43. Nous devrions donc être de retour autour de 18 heures. Le problème, c'est que ces sénateurs doivent partir, parce qu'ils ont un caucus. Normalement, si un certain groupe, comme l'opposition officielle du Sénat dans le cas présent, n'est pas là pour les discussions, nous suspendons nos travaux.

La sénatrice Omidvar : Même si l'un d'entre vous reste?

Le président : Tous les trois doivent partir. Comme tout un groupe sera absent, soit l'opposition officielle, je suspendrai donc nos travaux. C'est ce que je vais faire, puis nous reviendrons ici après le vote autour de 18 heures.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

Le président : Nous reprenons notre étude du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du parlement). Comme nous pouvons le voir dans les amendements, il est proposé d'ajouter le mot « visuel ».

Avant le vote au Sénat, nous posions des questions à nos témoins, et c'est exactement ce que nous continuerons de faire.

[Français]

La sénatrice Mégie : Quand j'ai vu « artiste visuel », j'ai regardé un peu tout ce qui est compris dans le terme « arts ». La littérature et les arts de la scène sont-ils compris dans le terme « artiste visuel »?

[Traduction]

La sénatrice Bovey : La raison pour laquelle nous parlons d'un « artiste visuel », c'est qu'il est question des arts visuels. Nous avons un poète officiel, et ce nouveau poste est propre aux artistes dans le domaine des arts visuels.

[Français]

La sénatrice Mégie : Est-ce que la littérature est comprise aussi?

La sénatrice Bovey : Ce projet de loi ne comprend pas la littérature et la musique. C'est seulement pour les arts visuels, la peinture, la sculpture, les films, la photographie.

Senator Mégie: Before the proposal to create the position of a parliamentary artist, how were the arts promoted?

[English]

Mr. Moore: Well, what do I say? I've always been interested in the arts, senator, and a friend of mine, George Elliott Clarke, was the poet laureate, and we got talking about things. My interest is in the visual arts. I'm a volunteer chair of the Lunenburg School of the Arts in Nova Scotia, which I helped found, and I have been working for years as a volunteer with the Nova Scotia College of Art and Design in Halifax, and I decided it's time. It is a very big part of our economy, it's a big part of the cultural economy of Canada, and the visual artists are at the core of so many things that we have that we enjoy, so I thought we should be trying to have an office position of a visual artist laureate.

Senator Bovey: If I can add to that briefly, there are artists who have come to the Hill over the decades and done some really interesting work, but not officially on behalf of Parliament. One of the most interesting paintings I've seen, which was in a private collection and I have used in exhibitions, was a David Milne from 1914, a portrayal of the interior of the old House of Commons before the 1916 fire. It's in a private collection. The owner died recently and I'm now trying to track it down.

Parliament Hill has the portraits, and there is a curator for works owned by the Senate and by the House of Commons, but that's different from this. The concept here is to have a rotating artist, chosen by a very detailed process, to bring to the public in visual form the work of parliamentarians and the issues Parliament is dealing with, either in the House of Commons or the Senate. I'm looking at it as an international language to engage citizens, newcomers to Canada, regardless of what their language is and to try to engage youth in civil society and democratic process.

The Chair: Perhaps a supplementary question to Senator Mégie's might be in what other jurisdictions is there experience with having an artist laureate, either the provinces or other countries that you can mention?

Senator Bovey: I can tell you the City of Toronto has one now, and Ontario has an indigenous artist laureate. The City of Victoria, for the one hundredth and fiftieth anniversary of Canada, was hiring two visual artist laureates, and that would be the first for them. There are a number of states in the United States that have state visual artist laureates. In England, the children's laureate includes visual artists and literature and

La sénatrice Mégie : Avant de proposer un poste d'artiste au Parlement, qui faisait la promotion des arts?

[Traduction]

M. Moore : Eh bien, que dire? Sénatrice, les arts m'ont toujours intéressé. L'un de mes amis, George Elliott Clarke, était le poète officiel, et nous nous sommes mis à discuter de diverses choses. Ce sont les arts visuels qui m'intéressent. J'agis à titre de président bénévole de l'École d'art de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, soit un établissement que j'ai contribué à fonder. Je suis également bénévole depuis des années au Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse à Halifax, et j'ai décidé que le temps était venu. C'est une partie très importante de notre économie; c'est une partie importante de l'économie culturelle canadienne. Les artistes visuels sont des éléments centraux de bon nombre de choses que nous avons et dont nous profitons. Je me suis donc dit que nous devrions essayer de créer un poste d'artiste visuel officiel.

La sénatrice Bovey : Si vous me le permettez, j'aimerais faire un bref commentaire. Des artistes sont venus sur la Colline au fil des décennies et ils ont réalisé des œuvres très intéressantes, mais ils ne l'ont pas fait officiellement au nom du Parlement. L'une des peintures les plus intéressantes qu'il m'a été donné de voir se trouvait dans une collection privée, et je l'ai utilisée dans des expositions. Il s'agissait d'un David Milne de 1914, et c'est une représentation de l'intérieur de la vieille Chambre des communes avant l'incendie de 1916. Cette peinture appartient à un collectionneur privé qui est récemment décédé, et j'essaie activement de retrouver cette peinture.

Il y a des portraits sur la Colline du Parlement, et il y a un conservateur qui s'occupe des œuvres appartenant au Sénat et à la Chambre des communes, mais c'est différent de ce que nous proposons. Le concept ici est d'avoir un artiste en rotation qui est choisi à la suite d'un processus très minutieux et qui présente visuellement au public le travail des parlementaires et les enjeux dont traite le Parlement à la Chambre des communes ou au Sénat. Je vois cela comme un langage universel pour encourager les citoyens et les nouveaux arrivants au Canada, indépendamment de leur langue, et essayer d'encourager les jeunes à participer à la société civile et aux processus démocratiques.

Le président : J'aurais peut-être une question complémentaire à celle de la sénatrice Mégie. Pouvez-vous nous dire quels sont les provinces ou les autres pays où nous retrouvons aussi des artistes officiels?

La sénatrice Bovey : Je peux vous dire que la Ville de Toronto en a maintenant un et que l'Ontario a un artiste autochtone officiel. À l'occasion du 150^e anniversaire du Canada, la Ville de Victoria a embauché deux artistes visuels officiels, et c'était une première pour eux. Il y a de nombreux États américains qui ont des artistes visuels officiels. En Angleterre, le poste d'artiste officiel pour la jeunesse inclut les

has done an uptake in children's reading. I can speak to that personally. I have grandchildren over there and, as soon as Riddell started putting these things online, my grandchildren would go online every day and, as a result, started reading. I think there is positive impact. There are a number but there are not a lot.

Senator Munson: Thank you for being here, and welcome back. I have two questions.

The poet laureate seems to work on his or her own, and we've seen in the Senate, in the last two years, with a professional communications team using social media, the work of the Senate and the senators have come to the fore. People go online to our website and they know what we're doing. I know the poet laureate receives an honorarium, as I guess would the artist laureate, and I don't know how much that would be, but it seems they are by themselves. And yes, they may have an office in which to work but, as part of this bill, can you envision a team that could work with them? If Canadians are to be aware that we have a poet laureate, who writes beautiful things that unify the country or show an expression of the country, there has to be substance behind a bill like this so that person knows there is a team ready to apply these great works.

Mr. Moore: Thinking of the poet laureate, senator, and I mentioned before the immediate past one, George Elliott Clarke, he answered to the two Speakers, and George Elliott Clarke was looking for work. He was available. He thought he would be called upon to do projects. Some of us wrote letters on his behalf and then things started to happen. He very much wanted to be part of the national scene, doing things in his literary art form for the greater good to communicate, to Canadians through his office, through ceremonial and celebratory things. His bosses were the two Speakers. If we're not doing that, it's a bit on us to make sure that happens.

Ms. Larocque-Poirier: Also, there are further opportunities for those who participate on the selection committee, like the Canada Council for the Arts and others, to further contribute. I'm talking about opportunities for outreach and obtaining nominations through the selection process, but also in terms of promoting the works of art and promoting the artist through media and many other networks. If the committee was composed of membership from the National Gallery of Canada and the Canada Council for the Arts and the Royal Society of Canada, for example, there would be a network already to give it momentum.

arts visuels et la littérature, et cette initiative a contribué à faire lire davantage les jeunes. Je peux vous le confirmer personnellement. J'ai des petits-enfants là-bas, et je peux vous dire que, dès que Riddell s'est mis à publier des choses en ligne, mes petits-enfants se rendaient chaque jour en ligne et qu'ils se sont mis à lire. Je crois qu'une telle mesure a des effets positifs. Il y a un certain nombre d'exemples, mais il n'y en a pas beaucoup.

Le sénateur Munson : Merci aux témoins de leur présence ici; bon retour. J'ai deux questions.

Le poète officiel semble travailler de manière autonome, et nous avons vu au Sénat au cours des deux dernières années, avec une équipe de communications professionnelle qui utilise les médias sociaux, que le travail du Sénat et des sénateurs a été mis en évidence. Les gens visitent notre site web et ils sont au courant de ce que nous faisons. Je sais que le poète officiel reçoit une rétribution, et je présume que ce serait la même chose pour l'artiste officiel. Je ne connais pas le montant de cette rétribution, mais il semble que ces artistes soient laissés à eux-mêmes. C'est vrai qu'ils peuvent avoir un bureau dans lequel travailler. Cependant, dans votre projet de loi, prévoyez-vous qu'une équipe collabore avec eux? Si nous voulons que les Canadiens soient au courant que nous avons un poète officiel qui écrit de magnifiques vers qui unifient le pays et qui en brossent un portrait, il doit y avoir quelque chose de concret dans un tel projet de loi pour que le titulaire du poste sache qu'une équipe est prête à promouvoir ces grandes œuvres.

M. Moore : Sénateur, en ce qui concerne le poète officiel, j'ai mentionné le précédent poète officiel, George Elliott Clarke, et il relevait des deux Présidents. George Elliott Clarke se cherchait du travail et il était disponible. Il pensait que nous ferions appel à ses services pour réaliser des projets. Certains d'entre nous ont écrit des lettres en son nom, puis les choses se sont mises en branle. Il voulait vraiment faire partie de la scène nationale et réaliser des œuvres littéraires pour le bien commun en vue de communiquer avec les Canadiens par l'entremise de son bureau et de projets dans le cadre de cérémonies ou de célébrations. Ses patrons étaient les deux Présidents. Si nous ne le faisons pas, il nous incombe un peu de nous assurer de le faire.

Mme Larocque-Poirier : Les organismes qui participent au comité de sélection, comme le Conseil des arts du Canada, ont également d'autres occasions d'apporter leur contribution. Je pense non seulement aux communications et à l'obtention de candidatures dans le cadre du processus de sélection, mais aussi à la promotion des œuvres d'art et de l'artiste dans les médias et de nombreux autres réseaux. Si les membres du comité étaient des représentants du Musée des beaux-arts du Canada, du Conseil des arts du Canada et de la Société royale du Canada, par exemple, il y aurait déjà des réseaux en place pour donner un élan au titulaire du poste.

Mr. Moore: Do we still have the art advisory working group within the Senate? I served on that. It's a subcommittee of Internal Economy. That's another avenue — a connecting point — that the Senate could have directly.

Senator Munson: With that, I think the poet laureate or the artist laureate should have a travel budget and show his or her face and the picture of Canada through word and art, whether in a school or a service club or whatever the case may be. How much support is on the House of Commons? If this goes through here and passes, which it should, by the way, is there support out there?

Senator Bovey: My sense is the answer is yes. As those of us who live out of town know, we're in airports a couple of times a week, which becomes an interesting place to catch up with people, and I get asked frequently, "When are we getting the bill?" I can tell you that I had several people volunteering to be the sponsor of the bill when it goes to the other place. With society having come through some tough years, shall I say, there's a real hunger to engage with this international language of the soul that portrays who we are as a society and how we as a society work. Yes, I think there had a solid appetite for it.

Mr. Moore: To add to that, senator, a member of the House of Commons in my riding is Bernadette Jordan. She just finished being chair of Atlantic caucus. She, like Senator Bovey's friends in the house, is waiting for this bill. They are waiting to champion it. They are very bullish on it. They think it's needed.

Senator Omidvar: Thank you and welcome back, senator. I will always think of you as "Free Willie."

Mr. Moore: Make it happen.

Senator Omidvar: Yes, it should happen eventually. That's another story.

I don't have a problem with, or a question specifically about, the bill. I have a question around the whole notion that we need different laureates for different expressions of art. We now have a poet laureate, and then we will have, according to this bill, an artist laureate who is dedicated to the visual arts. There are other expressions, such as dance. I know you have film and photography in here. I wonder, Senator Bovey and, maybe Ms. Larocque-Poirier, if you could explain how far we should go down this road of siloing expressions of art in this way. I'm a little worried about that.

M. Moore : Le groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art existe-t-il encore au Sénat? J'y ai siégé. C'est un sous-comité du Comité de la régie interne. C'est un autre moyen ou une ressource que le Sénat pourrait avoir directement.

Le sénateur Munson : Sur ce, je crois que le poète officiel ou l'artiste officiel devraient avoir un budget pour se rendre sur place dans une école ou un club philanthropique, par exemple, et présenter un portrait du Canada en utilisant des mots ou l'art. La Chambre des communes appuie-t-elle ce projet de loi? Si le Sénat adopte le projet de loi, ce qu'il devrait faire, soit dit en passant, avons-nous l'appui de l'autre endroit?

La sénatrice Bovey : J'ai l'impression que oui. Comme ceux d'entre nous qui habitent à l'extérieur de la région le savent, nous sommes à l'aéroport quelques fois par semaine, et c'est un endroit propice pour discuter avec d'autres. Je me fais souvent demander quand l'autre endroit sera saisi du projet de loi. Je peux vous dire que plusieurs personnes se sont portées volontaires pour parrainer le projet de loi lorsque l'autre endroit en sera saisi. Étant donné que la société a vécu des années difficiles, pour le dire ainsi, il y a un véritable appétit pour ce langage universel de l'âme qui dépeint les gens que nous sommes et la façon dont nous fonctionnons en tant que société. Je crois donc qu'il y a un vif appétit en la matière.

M. Moore : Sénateur, j'aimerais ajouter que la députée de ma circonscription à la Chambre des communes est Bernadette Jordan. Elle était jusqu'à tout récemment présidente du caucus de l'Atlantique. À l'instar des amis de la sénatrice Bovey à la Chambre, elle attend ce projet de loi. Ces députés sont prêts à en faire la promotion. Ils y sont très favorables, et ils pensent que c'est nécessaire.

La sénatrice Omidvar : Merci, et bon retour, sénateur. Je vais toujours me rappeler de vous comme le sénateur « Sauvez Willie ».

M. Moore : Il faut le faire.

La sénatrice Omidvar : Oui. Il le faudra un jour, mais c'est une autre histoire.

Je n'ai pas de problème avec le projet de loi ou de questions précises à ce sujet. Ma question a trait à la notion que nous avons besoin de divers artistes officiels pour diverses formes d'expression artistique. Nous avons maintenant un poète officiel, puis nous aurons, selon ce projet de loi, un artiste officiel dans le domaine des arts visuels. L'art s'exprime sous d'autres formes, comme la danse. Je sais que votre définition inclut le cinéma et la photographie. Sénatrice Bovey, madame Larocque-Poirier, je me demande si vous pouvez nous dire la mesure dans laquelle nous devrions continuer ce cloisonnement des diverses formes d'expression artistique? Cela me préoccupe un peu.

Senator Bovey: I'm not sure, if I may, senator, that we should worry about siloing. I think you find with virtual artists that much of their work is in multimedia and multi-expression, which is why I listed some of the forms they might work in. When Senator Munson asked about the poet laureate and social media, I found myself thinking that I would not be surprised if you had the poet laureate and, perhaps, a visual artist laureate working together on a project at some point. I don't see it as constructing silos but opening and understanding, opening and expression and opening and engagement.

So if I could go to another project that was very dear to my heart, a number of years ago — 10, to be precise — I started an art gallery in a hospital in Winnipeg, having spent some years researching the impact of art on health, for instance. In that place, as the program got rolling, all the other arts became involved because of the way the visual artists brought it in. It didn't become a series of silos but an embracing of expression.

Ms. Larocque-Poirier: I don't have much more to add to what Senator Bovey just said. I echo those comments. The visual arts are already broad in the wealth and breadth of the visual arts in the country. I think that is demonstrated by the number of arts practices that have already been listed as potential for eligibility, from photography to sculpture, painting, drawing, filmmaking, video and fine crafts. It's pretty broad.

Senator Omidvar: I'm looking at your proposed amendment. It's not amended yet but it's been proposed. I have to remember the discussions we had just last week around the appointment of the Chief Statistician. Again, this amendment reminds me of a proposal that I think was ultimately not approved but that sort of had the same view of prescribing the process on selection and appointment as opposed to leaving it up to, I imagine, in this case, the chief librarian. Please forgive me if this question has been asked and answered, but I'm remembering our discussions last week and it's very much in the same thrust. There seems to be a movement to prescribe this very definitely in legislation and, once it's in legislation, it's sort of solid. Can you describe to me your reasons for prescribing this and compare it to the process that was used to select the poet laureate? What was wrong with that process that you are asking for this?

Senator Bovey: Madam senator, it is exactly the same process as for the poet laureate. The only difference is the amendment is because instead of the Librarian and Archivist of Canada being on the jury, I felt it should be the director of the National Gallery

La sénatrice Bovey : Sénatrice, si vous me le permettez, je ne suis pas certaine que nous devrions nous en inquiéter. Je crois que vous constaterez que la majorité des artistes visuels utilisent des techniques multiples pour créer leurs œuvres, ce qui explique pourquoi j'ai énuméré certaines formes que cela pourrait prendre. Lorsque le sénateur Munson a posé sa question concernant le poète officiel et les médias sociaux, je me suis dit que je ne serais pas surprise de voir le poète officiel et peut-être un artiste visuel officiel collaborer à un projet à un moment donné. Je ne vois pas cela comme un cloisonnement; je le vois plutôt comme une ouverture et une compréhension, une ouverture et une expression et une ouverture et un engagement.

Si vous me le permettez, j'aimerais mentionner un autre projet qui me tenait beaucoup à cœur et qui remonte à des années. Plus précisément, il y a 10 ans, j'ai créé une galerie d'art dans un hôpital de Winnipeg après avoir passé des années à faire des recherches sur les effets de l'art sur la santé, par exemple. À cet endroit, au fil des années, toutes les autres formes d'art ont été utilisées en raison de la façon dont fonctionnent les artistes visuels. Nous n'avons pas abouti avec un tel cloisonnement; c'était plutôt un programme qui faisait la promotion de l'expression artistique.

Mme Larocque-Poirier : Je n'ai pas beaucoup de choses à ajouter à ce que la sénatrice Bovey vient de dire. Je suis d'accord avec ses commentaires. Nous voyons déjà l'ampleur et la profondeur des arts visuels au Canada. Je crois que le nombre de techniques artistiques admissibles qui ont déjà été énumérées le prouve : la photographie, la sculpture, la peinture, le dessin, le cinéma, la vidéographie et les métiers d'art. C'est assez vaste.

La sénatrice Omidvar : Je regarde votre projet d'amendement. L'amendement n'a pas encore été adopté, mais il y a un projet d'amendement. Je me dois de rappeler les discussions que nous avons eues la semaine dernière concernant la nomination du statisticien en chef. Cet amendement me rappelle une proposition qui, si je ne m'abuse, n'a finalement pas été approuvée et qui visait aussi à établir le processus de sélection et de nomination au lieu de laisser, j'imagine, dans le cas présent, le bibliothécaire en chef prendre cette décision. Veuillez me pardonner si cette question a déjà été posée et que vous y avez déjà répondu, mais je ne peux pas m'empêcher de me rappeler nos discussions de la semaine dernière; c'est passablement la même chose. Il semble y avoir une tendance à vouloir établir le processus de manière très définie dans la loi, et c'est fixe lorsque c'est inscrit dans la loi. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous le faites ainsi au lieu de prendre le processus qui a été utilisé pour choisir le poète officiel? Qu'est-ce qui clochait dans ce processus pour vous inciter à proposer un tel changement?

La sénatrice Bovey : Sénatrice, c'est exactement le même processus que dans le cas du poète officiel. La seule différence est ce que prévoit l'amendement. Au lieu d'avoir le bibliothécaire et archiviste du Canada comme membre du jury, je

of Canada because that's the discipline that relates to it. Instead of the chair of the Canada Council, we felt it was important to have the CEO because they're the one who comes from the field. It's changing a couple of the people to reflect the discipline of the visual arts as opposed to the literary and poetry side. The poet laureate is chaired by the Parliamentary Librarian, and the Official Languages Commissioner is part of that committee, so we just shifted the others.

Senator Omidvar: I'm sorry, but I'm not quite sure I understand. Can you describe, in the amendment, which officials you have added or removed or changed the title of?

Senator Bovey: I took out Librarian and Archivist of Canada and put in the director of the National Gallery of Canada.

Senator Omidvar: Instead of the archivist, you have the director of the national gallery.

The Chair: Let me take this opportunity to clarify something else here. Your amendment, as it is on the table, still says the Chairperson of the Canada Council for the Arts. One possible way around this is to leave it as it is but add the phrase, "or their designates," because you may have other cases where the person titled here may send somebody else. If you want to change it to that, then I think you'd cover off even more than what you wanted to.

Senator Bovey: I have no problem with that whatsoever.

Senator Raine: Thank you very much. This is a wonderful proposal. I have a couple of questions.

My understanding was that private members' bills cannot have any money attached, and I do believe that this one talks, at least in your words, about an honorarium and expenses. Would you propose for that to come out of a parliamentary budget or from a foundation of some kind? I am worried that this bill, if it is calling on the treasury for funding, may get disqualified along the way.

Senator Bovey: We had legal advice from the Office of the Law Clerk, and this is set up exactly as the poet laureate is, and I'm going to read:

We took the same approach as in the Parliament of Canada Act provisions for the Poet Laureate. We followed the same approach, which does not provide for his or her remuneration. We followed the same approach and did not

pensais que la place devrait plutôt revenir au directeur du Musée des beaux-arts du Canada, étant donné que c'est le domaine qui correspond à ce poste. Au lieu d'avoir le président du Conseil des arts du Canada, nous pensions qu'il était important que la place revienne plutôt au chef de la direction, parce que le titulaire est issu du milieu. L'amendement vise à changer quelques personnes pour que cela reflète les arts visuels plutôt que la littérature et la poésie. Le processus de sélection du poète officiel est présidé par le bibliothécaire parlementaire, et le commissaire aux langues officielles siège aussi au comité de sélection. Nous avons donc seulement changé les autres membres du comité.

La sénatrice Omidvar : Je m'excuse, mais je ne suis pas vraiment certaine de bien comprendre. Pouvez-vous nous dire les membres du comité que vous avez ajoutés, retirés ou changés dans l'amendement?

La sénatrice Bovey : J'ai retiré le bibliothécaire et archiviste du Canada, et je l'ai remplacé par le directeur du Musée des beaux-arts du Canada.

La sénatrice Omidvar : Au lieu de l'archiviste, vous avez le directeur du Musée des beaux-arts.

Le président : J'aimerais profiter de l'occasion pour clarifier un autre point. Votre amendement, tel qu'il nous a été présenté, mentionne toujours le président du Conseil des arts du Canada. Une façon de contourner le problème est de le laisser tel quel, mais d'ajouter « ou ses remplaçants désignés », car il pourrait y avoir des cas où la personne ici nommée déléguerait quelqu'un. Si vous vouliez opter pour cette solution, je pense que vous engloberiez encore plus d'éventualités que vous le souhaitez.

La sénatrice Bovey : Cela ne me pose aucunement problème.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. C'est une excellente proposition. J'ai deux ou trois questions.

Je crois comprendre qu'aucun montant d'argent ne doit être rattaché aux projets de loi d'initiative parlementaire, et je crois que celui qui nous intéresse parle, du moins dans vos mots à vous, d'honoraires et de dépenses. Proposeriez-vous que ces sommes proviennent d'un budget parlementaire ou d'une quelconque fondation? Je m'inquiète du fait que ce projet de loi risque d'être rejeté en cours de route s'il demande du financement au Trésor.

La sénatrice Bovey : Nous avons demandé un avis juridique au Bureau du légiste, et le poste est exactement comme celui du poète officiel. Je vais vous le lire :

Nous avons adopté la même approche que celle qui est prévue dans les dispositions de la Loi sur le Parlement du Canada concernant le poète officiel. En conséquence, nous n'avons pas prévu sa rémunération. Nous n'avons

include anything about the remuneration of the Parliamentary Visual Artist Laureate

So the remuneration was in my remarks. The poet laureate gets an honorarium, or operations money, I think, from Parliament.

Senator Greene: Was the poet laureate set up by a private member's bill of the Senate?

Mr. Moore: Yes. Senator Jerry Grafstein introduced it, championed it for years and finally got it through. This is basically an amendment to that act.

The Chair: It has to ultimately go to the House of Commons in any event. If we got a bill from the House of Commons and we tried to raise the amount of money in it or put money into it that wasn't there, then you'd have a problem with a Royal Recommendation issue. I guess in this case, for some reason, it is not and it has to go the House of Commons anyway, so they can say yea or nay.

Senator Raine: In other words, it is ambiguous whether treasury money can —

The Chair: She has checked with the law clerk and the law clerk says this is okay. No one has challenged this on second reading on the basis of that. Anybody who wants to check with the law clerk can do that.

Senator Raine: I just remember back when I had a private member's bill going through —

The Chair: There is no reference to money in here.

Senator Bovey: There's no reference to money.

Senator Raine: That was just in your remarks?

Senator Bovey: Yes, that was just in my remarks.

The Chair: That is not in here.

Senator Raine: I think in your remarks you said "an honorarium and materials budget would be paid," but you didn't say by whom. So that could come from the Canada Council or from a private foundation. That's more aspirational than

Senator Bovey: It's not in the actual amendments. This is totally based on the poet laureate. I think they may have called it "operations" instead of "honorarium." I used the word

aucunement mentionné la rémunération de l'artiste visuel officiel du Parlement...

J'ai mentionné la rémunération dans mes remarques. Le poète officiel reçoit des honoraires, ou un budget de fonctionnement, je pense, du Parlement.

Le sénateur Greene : Le poste de poète officiel a-t-il été créé par le truchement d'un projet de loi d'initiative parlementaire au Sénat?

M. Moore : Oui. Le sénateur Jerry Grafstein l'a présenté, l'a défendu pendant des années et l'a finalement fait adopter. Il s'agit, grosso modo, d'une modification à cette mesure législative.

Le président : Cette mesure doit finir par se retrouver à la Chambre des communes de toute façon. Si nous étions saisis d'un projet de loi de la Chambre des communes et que nous essayions de hausser le montant d'argent qu'il prévoit ou d'en ajouter un qui n'y figure pas, nous aurions un problème de recommandation royale. Je suppose que, pour une raison ou une autre, cela ne s'applique pas au présent cas, mais il doit tout de même être renvoyé à la Chambre des communes pour être approuvé ou rejeté.

La sénatrice Raine : Autrement dit, on ne sait pas vraiment s'il est possible d'accorder des fonds du Trésor pour...

Le président : Elle a vérifié auprès du légiste, qui lui a dit qu'elle pouvait le faire. Personne n'a contesté ce point à ce motif lors de la deuxième lecture. Quiconque veut vérifier auprès du légiste peut le faire.

La sénatrice Raine : Je me souviens du moment où j'avais un projet de loi d'initiative parlementaire à l'étude...

Le président : Il ne contient aucune allusion à de l'argent.

La sénatrice Bovey : Il ne fait aucunement allusion à de l'argent.

La sénatrice Raine : C'était uniquement dans vos remarques?

La sénatrice Bovey : Oui, uniquement.

Le président : Il n'en est pas question dans le projet de loi.

La sénatrice Raine : Je pense que dans vos remarques, vous avez dit : « Le titulaire du poste recevra des honoraires et disposera d'un budget pour son matériel », mais que vous n'aviez pas précisé qui les lui offrirait. Ils pourraient donc venir aussi bien du Conseil des arts du Canada que d'une fondation privée. C'est plus ambitieux que...

La sénatrice Bovey : Ce point ne fait pas partie des modifications en tant que telles; il est entièrement fondé sur le poète officiel. Je pense qu'on a peut-être parlé de

“honorarium” in my speech because I didn’t want it to be a salary. We’re not asking for a salary. This is over and above. Out of my sector, “honorarium” is a small remuneration that isn’t a salary.

The Chair: Sonia has a response here.

Sonia Norris, Analyst, Library of Parliament: I believe this became a discussion when the Poet Laureate Act went through, because it wasn’t to be a salaried position. The discussion came because, as I understand it, the Parliament of Canada Act, subsection 76(2) discusses salaries of officers, and the poet laureate and the artist laureate are described as officers of the library. The poet laureate does not get a salary. The way they treat the artist laureate would probably be a point of discussion.

Senator Raine: Thank you.

Senator Omidvar: Honorariums can be as low as \$100 or high as whatever. Are you able to share with us what the honorarium of the poet laureate is? What does this really cost us?

Ms. Larocque-Poirier: I have it. It’s a printout from the poet laureate website. It reads: What is the poet laureate’s compensation? The poet receives an annual stipend of \$20,000, up to \$13,000 in travel expenses annually and a budget for programming, administrative expenses and translation/adaptation of works into Canada’s second official language. So it is a stipend of \$20,000 and up to \$13,000 in travel expenses, plus administrative support.

The Chair: Administration may not be a full-time person.

Ms. Larocque-Poirier: No, it would not be.

The Chair: If I can say the phrase, it’s not going to break the bank, but it will have to be approved by the government in the House of Commons.

Senator Omidvar: It’s not making anyone wealthy.

The Chair: That’s for sure.

Senator Omidvar: Now that I know it, I would be a little worried that we are further exploiting our artists, as we tend to do, because they are mission-driven and values-based and committed to their art. That’s maybe a matter for another time.

« fonctionnement » plutôt que d’« honoraires ». J’ai employé le terme « honoraires » dans mon allocution parce que je ne voulais pas parler de salaire. Nous ne demandons pas qu’un salaire lui soit versé, mais bien quelque chose au-delà de cela. Dans mon secteur, des « honoraires » sont un petit dédommagement, et non un salaire.

Le président : Sonia a une réponse.

Sonia Norris, analyste, Bibliothèque du Parlement : Je pense qu’on en a discuté pendant l’étude de la Loi sur le poète officiel du Parlement, car ce ne devait pas être un poste salarié. Je crois comprendre que la discussion a été soulevée parce que le paragraphe 76(2) de la Loi sur le Parlement du Canada porte sur le traitement des membres du personnel, et le poète officiel et l’artiste officiel sont décrits comme des membres du personnel de la Bibliothèque. Le poète officiel ne touche pas de salaire. Le traitement de l’artiste officiel ferait probablement l’objet d’une discussion.

La sénatrice Raine : Merci.

La sénatrice Omidvar : Les honoraires peuvent être aussi bas que 100 \$ ou aussi élevés qu’on le souhaite. Pouvez-vous nous dire quels sont les honoraires du poète officiel? Que nous coûte-t-il en réalité?

Mme Larocque-Poirier : Je les ai ici. J’ai imprimé l’information que j’ai trouvée sur le site web du poète officiel, où on peut lire ce qui suit : « Quel est le traitement du poète officiel? Le poète reçoit un traitement annuel de 20 000 \$, auquel s’ajoutent des frais de déplacement d’un maximum annuel de 13 000 \$ et un budget ayant pour objet de couvrir les frais de programmation, d’administration et de traduction ou adaptation d’une partie de son œuvre, dans l’autre langue officielle du Canada. » Il s’agit d’une allocation de 20 000 \$ et de frais de déplacement pouvant aller jusqu’à 13 000 \$, en plus du soutien administratif.

Le président : Le poste d’adjoint administratif ne serait peut-être pas à temps plein.

Mme Larocque-Poirier : Non, il ne le serait pas.

Le président : Si vous me le permettez, cette allocation n’est pas ruineuse, mais elle devra être avalisée par le gouvernement à la Chambre des communes.

La sénatrice Omidvar : Personne ne peut s’enrichir avec ce montant.

Le président : C’est clair.

La sénatrice Omidvar : Maintenant que je connais le montant, je m’inquiète un peu que nous exploitons davantage nos artistes, comme nous avons tendance à le faire, car ils sont axés sur leur mission et leurs valeurs et dévoués à leur art. C’est

Mr. Moore: That is all the more reason to give them recognition. Everyone of us must be involved now and then in community efforts, fundraisers — all of it goes to the artists. Get them to give us a piece of art, and we'll sell it off. We'll give them a tax receipt. A tax receipt? They need income to use that. It's time. It's deserved, it's merited and there is a need.

The Chair: Maybe it would be helpful to the committee if you could describe a typical person who might — it sounds to me as if it is a person who has accomplished something in their career and who is looking at helping the rest of the country to become more informed about visual arts and who is willing to dedicate some time. It's a prestigious position. Maybe you can describe what type of person this would be.

Mr. Moore: Can I touch on that? With regard to the poet laureate, George Elliott Clarke teaches at U of T. This isn't his job. He was appointed. It's a prestigious thing to be named a representative of the country. He takes it seriously, but it is not his job. It's not where he makes his income. He gets an honorarium. I know it's not easy for him, because I have been through some exercises with him.

This is not something that will break the Canadian bank or the government's bank, but it gives some recognition and a little bit of financial support — not much. But that's not why they do it, and that's not why a visual artist laureate would do it.

Senator Bovey: I think you will find that the kinds of people who would be interested in this are more senior artists in the second half of their career, not young emerging artists but people with a record behind them — a record of exhibitions and perhaps publications. Artists are really interested in portraying what's going on around them and in social issues. There is going to be a great deal that the artists who are going to apply for this will seriously want to grapple with in terms of how Parliament works, how the House of Commons and the Senate work and what their issues are. You're going to see that conveyed in whatever media they want to work in. I would hope, as I said, that we'd have a digital exhibition, at least, afterward. I think the position is going to be an arts ambassador. As I said in my remarks, I would hope that whatever work they use could be used for language training for refugees and immigrants coming to Canada. It's a great way to get a sense of where they are coming to.

peut-être une question dont nous pourrions discuter à une autre occasion.

M. Moore : Raison de plus pour reconnaître leur travail. Nous devons tous participer de temps à autres à des efforts communautaires, des collectes de fonds, dont les montants sont versés aux artistes. Qu'on leur demande de nous donner une œuvre d'art que nous pourrions vendre. Nous leur donnerons un reçu d'impôt. Un reçu d'impôt? Ils ont besoin d'avoir un revenu pour que cela leur soit utile. Il est temps, c'est mérité, et ils en ont besoin.

Le président : Peut-être que ce serait utile au comité si vous pouviez décrire une personne typique qui pourrait... Il me semble qu'il s'agit d'une personne qui a réalisé quelque chose dans sa carrière, qui cherche à aider le reste du pays à être mieux informé au sujet des arts visuels et qui est prête à y consacrer du temps. C'est un poste prestigieux. Peut-être que vous pourriez décrire le type de personne dont il s'agirait.

M. Moore : Puis-je en parler brièvement? En ce qui concerne le poète officiel, George Elliott Clarke enseigne à l'Université de Toronto. Le poste de poète n'est pas son travail. Il y a été nommé. C'est prestigieux que d'être nommé représentant national. Il prend son poste au sérieux, mais ce n'est pas son emploi. Il ne tire pas son revenu de ce poste. Il reçoit des honoraires. Je sais que ce n'est pas facile pour lui, car j'ai fait des exercices avec lui.

Ce n'est pas quelque chose qui va ruiner le Canada ou le gouvernement, mais c'est un poste qui offre de la reconnaissance et un peu de soutien financier — pas beaucoup. Cependant, le poète ne le fait pas pour l'argent, et il en irait de même pour l'artiste visuel officiel.

La sénatrice Bovey : Je pense que vous allez constater que les types de personnes que ce poste intéressera seront plutôt des artistes accomplis dans la seconde moitié de leur carrière, pas des jeunes artistes émergents, mais des personnes qui ont du vécu — une expérience des expositions et, peut-être, des publications. Les artistes sont vraiment intéressés à dépeindre ce qui se passe autour d'eux et les questions sociales. Les candidats auront beaucoup de sujets à aborder sérieusement sur le fonctionnement du Parlement, celui de la Chambre des communes et du Sénat, et les questions qui sont les leurs. Ils les transmettront dans le médium de leur choix. J'espère, comme je l'ai mentionné, que nous aurons une exposition numérique, à tout le moins, par la suite. Je pense que le poste sera celui d'un ambassadeur des arts. Comme je l'ai souligné dans mes remarques, j'espère que quelle que soit l'œuvre qu'ils utilisent, elle puisse servir à offrir de la formation linguistique aux réfugiés et aux immigrants qui arrivent au Canada. C'est une excellente façon de leur donner une idée de l'endroit où ils viennent vivre.

I heard Senator Sinclair talking to the museums community earlier this year, saying it's the arts and museums that have to take the lead on a lot of the reconciliation work, because our museums hold our material pasts. Our artists have the ability to express the concerns visually. You're going to see that artists will be doing the same thing here. It's not just paintings of the landscape around Parliament Hill. It's going to be issues-driven. The kinds of issues we have been considering in the Senate since I've been appointed would make for a rich series of work. It will get out to Canadians and be another mouthpiece for the Senate outward, and it will help give us perspectives.

The Chair: This person is working part-time. They presumably have another source of income, and they get an honorarium for this, but you're asking an awful lot here in terms of the mandate. They're to promote the arts in Canada; produce or cause to be produced artistic creations; sponsor artistic events; give advice to the Library of Parliament regarding the collection of the library, and acquisitions; and perform such other related duties as requested by the Speaker and Parliamentary Librarian. You're confident somebody can be found that can do all these things and still have some other career?

Senator Bovey: Absolutely. That's what they do — and to be able to do it with the cachet of being the visual artist laureate of the Parliament. Artists do this all the time. That's what they do.

The Chair: All right, thank you. Are there any other questions? There being none, we are finished. I thank you very much for your presentations — all three of you.

Committee, we'll deal with clause-by-clause consideration tomorrow. We had a second bill we were going to deal with today, but we ran into the difficulty of having to go to the Senate for a vote. We talked to the sponsor of the bill. He prefers not to go tomorrow. He prefers to wait until after the winter break, so we'll have to reschedule the bill regarding Remembrance Day. Tomorrow, we will deal with clause by clause in public session, and then we'll go in camera and talk about future studies for which you have an agenda that has already been distributed.

(The committee adjourned.)

J'ai entendu le sénateur Sinclair dire aux membres de la communauté des musées plus tôt cette année qu'ils doivent prendre les devants en ce qui concerne une bonne partie du travail de réconciliation, car nos musées sont les dépositaires de notre passé sur le plan matériel. Nos artistes ont la capacité d'illustrer visuellement nos préoccupations. Vous verrez que des artistes feront la même chose ici. Il ne s'agit pas que de peindre le paysage autour de la Colline du Parlement, mais bien de s'inspirer de questions. Les types que nous étudions au Sénat depuis ma nomination sauraient inspirer des œuvres d'une grande richesse. Elles seront diffusées aux Canadiens, elles seront pour le Sénat un autre moyen de communiquer avec l'extérieur et elles nous donneront diverses perspectives.

Le président : Cette personne travaillera à temps partiel. On présume qu'elle aura une autre source de revenus, et elle pourra toucher des honoraires pour ce poste, mais vous exigez vraiment beaucoup côté mandat. Elle doit promouvoir les arts au Canada; produire des créations artistiques ou faire en sorte qu'elles soient produites; parrainer des événements artistiques; donner des conseils à la Bibliothèque du Parlement concernant sa collection et ses acquisitions; et, enfin, accomplir toute autre tâche connexe que lui demandera le Président et le bibliothécaire parlementaire. Vous estimez qu'on peut trouver quelqu'un capable d'accomplir toutes ces tâches et qui aura quand même une carrière en parallèle?

La sénatrice Bovey : Absolument. C'est ce qu'ils font — et ils doivent être en mesure de le faire en possédant le cachet d'être l'artiste visuel officiel du Parlement. Les artistes le font constamment. C'est normal pour eux.

Le président : D'accord, merci. Y a-t-il d'autres questions? Comme il n'y en a pas, nous avons terminé. Je vous remercie beaucoup tous les trois de vos présentations.

Membres du comité, nous allons procéder à l'étude article par article demain. Nous devons examiner un second projet de loi aujourd'hui, mais nous avons dû nous rendre au Sénat pour un vote. Nous avons parlé au parrain du projet de loi. Il préfère ne pas le faire demain et attendre après la relâche hivernale, si bien que nous devons reporter l'étude du projet de loi concernant le jour du Souvenir. Demain, nous procéderons à l'étude article par article en séance publique et nous passerons ensuite au huis clos pour parler d'études futures pour lesquelles vous avez déjà reçu un ordre du jour.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate), met this day at 10:30 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill; and, in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

We meet this morning on Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate). Before we got to clause-by-clause consideration of that particular bill, it's time for introductions.

I'm Art Eggleton, chairman of the committee, from Toronto.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Neufeld: Richard Neufeld from British Columbia.

Senator Bernard: Wanda Thomas Bernard from Nova Scotia.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar from Ontario.

Senator Bovey: Patricia Bovey from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

The Chair: Yesterday we heard from witnesses, so is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-234, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Artist Laureate)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement), se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, afin de procéder à l'étude article par article de ce projet de loi.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Nous nous réunissons ce matin pour étudier le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement). Avant de passer à l'étude article par article, nous allons demander aux sénateurs de se présenter.

Je m'appelle Art Eggleton, président du comité, de Toronto.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, Québec.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Bernard : Wanda Thomas Bernard, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Hier, nous avons entendu des témoins, alors est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste officiel du Parlement)?

Des voix : D'accord.

Le président : Il en est convenu.

Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

Le président : Il en est convenu.

Shall clause 1 carry?

Senator Bovey.

Senator Bovey: Mr. Chair, I would like to move that Bill S-234 be amended in clause 1,

(a) on page 1,

(i) by replacing line 7 with the following:

“Parliamentary Visual Artist Laureate, the holder of which is an”,

(ii) by replacing lines 11 to 18 with the following:

“Parliamentary Visual Artist Laureate from a list of three names, reflecting Canada’s diversity, submitted in confidence by a committee chaired by the Parliamentary Librarian, and also composed of the Director of the National Gallery of Canada, the Commissioner of Official Languages for Canada, the Chairperson of the Canada Council for the Arts and the President of the Royal Canadian Academy of Arts, or their designates.

(3) The Parliamentary Visual Artist Laureate holds office for a”, and

(iii) by replacing line 22 with the following:

“(4) The mandate of the Parliamentary Visual Artist Laureate is”; and

(b) on page 2, by replacing line 1 with the following:

“(5) In carrying out his or her mandate, the Parliamentary Visual Artist.”

The Chair: The upshot of this amendment is to put the word “visual” in front of “artist” in every case. There’s also the additional words of “or their designate” after the names of the committee members who would be involved in the selection process.

Senator Raine: There’s one more: the addition of the director of the art gallery.

The Chair: Yes. That’s in the written —

Senator Raine: That’s new.

The Chair: That’s true. Good point.

Apparently, if we pass the words “or their designates,” that’s in English, so this would be subject to the law clerk indicating the appropriate translation version.

L’article 1 est-il adopté?

Sénatrice Bovey.

La sénatrice Bovey : Monsieur le président, j’aimerais proposer que le projet de loi S-234 soit modifié, à l’article 1 :

a) à la page 1 :

(i) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« 75-01 (1) Est créé le poste d’artiste visuel officiel du Parle- »,

(ii) par substitution, aux lignes 12 à 19, de ce qui suit :

« visuel officiel du Parlement à partir d’une liste confidentielle de trois noms, reflétant la diversité du Canada, soumise par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire et composé par ailleurs du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des Arts du Canada et du président de l’Académie royale des arts du Canada.

(3) L’artiste visuel officiel du Parlement occupe son poste à »,

(iii) par substitution, à la ligne 23, de ce qui suit :

« (4) L’artiste visuel officiel du Parlement a pour mandat de pro- »;

b) à la page 2, par substitution, à la ligne 1, de ce qui suit :

« (5) L’artiste visuel officiel du Parlement peut, dans le cadre de ».

Le président : En fin de compte, cet amendement vise à placer l’adjectif « visuel » après le mot « artiste » dans chaque cas. Il y a aussi les termes supplémentaires « *or their designates* » — en l’occurrence « ou ses remplaçants désignés » — après les noms des membres du comité qui participeraient au processus de sélection.

La sénatrice Raine : Il y a un point supplémentaire : l’adjonction du directeur du Musée des beaux-arts du Canada.

Le président : Oui. Cela se trouve dans la version écrite...

La sénatrice Raine : C’est nouveau.

Le président : C’est vrai. Vous avez raison.

Apparemment, si nous adoptons l’expression « *or their designates* » qui se trouve dans la version anglaise, il faudrait demander au légiste de nous fournir la traduction appropriée en français.

Shall I put the question regarding the amendment?

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 1, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

The title is where we also have another amendment. Shall the title carry?

Senator Bovey: Mr. Chair, I move:

That Bill S-234 be amended, on page 1, by replacing the long title with the following:

“An Act to amend the Parliament of Canada Act (Parliamentary Visual Artist Laureate)”.

The Chair: Again, the purpose of this is putting in the word “visual.” Is there any discussion?

Shall the amendment to the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the title, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall this bill, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Does the committee wish to consider appending observations to the report? The committee can proceed in camera if it wishes or it can, as we more traditionally do, remain in public session if there's any presentation to be made with respect to observations.

Does the committee wish to consider any observations for the report?

Hon. Senators: No.

Dois-je mettre aux voix la question concernant l'amendement?

L'amendement est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

L'article 1 modifié est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le titre a aussi été modifié. Est-il adopté?

La sénatrice Bovey : Monsieur le président, je propose :

Que le projet de loi S-234 soit modifié, à la page 1, par substitution, au titre intégral, de ce qui suit :

« Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement) ».

Le président : Encore une fois, le but de cet amendement est d'ajouter l'adjectif « visuel ». Avez-vous des commentaires?

L'amendement du titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le titre modifié est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Est-ce que le comité veut annexer des observations au rapport? Le comité peut continuer à huis clos s'il le souhaite ou il peut, comme nous avons l'habitude de le faire, poursuivre sa séance en public s'il a des interventions à faire concernant les observations.

Le comité souhaite-t-il examiner des observations concernant le rapport?

Des voix : Non.

The Chair: Is it agreed that I report this bill, as amended, to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

That's it. That legislation is dealt with.

I saw Senator Moore here somewhere. Congratulations to you and Senator Bovey.

With that, I'm going to suspend the public meeting, and we'll go in camera to consider future business.

Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

(The committee continued in camera.)

Le président : Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi modifié au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le président : Convenu.

C'est tout pour ce projet de loi.

J'ai vu le sénateur Moore quelque part. Félicitations à vous et à la sénatrice Bovey.

Sur ce, je vais suspendre la séance publique, et nous allons poursuivre à huis clos pour discuter des travaux futurs.

Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, December 13, 2017

As individuals:

The Honourable Senator Patricia Bovey, sponsor of the bill;

The Honourable Wilfred P. Moore, former senator.

Canada Council for the Arts:

Joanne Larocque-Poirier, Chief of Staff and Corporate Secretary.

TÉMOINS

Le mercredi 13 décembre 2017

À titre personnel:

L'honorable sénatrice Patricia Bovey, marraine du projet de loi;

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur.

Conseil des arts du Canada:

Joanne Larocque-Poirier, directrice de cabinet et secrétaire du conseil.